Fédération Française
des Praticiens de Santé

Communiqué de presse

Paris le 28 janvier 2021

La présidente de la CARPIMKO, élue à la présidence de la CNAVPL !

Une reconnaissance de l'engagement des praticiens de santé pour l'avenir des systèmes de retraite !

Marie-Anne François, présidente de la Caisse de Retraites des pédicures-podologues, des infirmiers, des masseurs-kinésithérapeutes, des orthophonistes et des orthoptistes (CARPIMKO) vient d'être élue largement à la présidence de la Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse des Professions Libérales (CNAVPL).

Les administrateurs de la CNAVPL, tous professionnels libéraux et représentants de leur propre caisse de retraite, et les représentants des syndicats nationaux des professions libérales, l'UNAPL et la CNPL, ont choisi de placer leur confiance en la présidente de la Caisse qui représente le plus de cotisants pour la gouvernance du régime de base, le pilotage des régimes complémentaires vieillesse et du régime invalidité-décès et la gestion des prestations complémentaires vieillesse.

L'ensemble des organisations représentatives membres de la Fédération Française des Praticiens de Santé (FFPS) remercie toutes les organisations professionnelles, l'UNAPL et la CNPL qui reconnaissent par cette élection la qualité du travail effectué par les représentants de la CARPIMKO pour la pérennité et l'avenir de notre système de Retraite.

Contact presse
Daniel Guillerm
Président
Tél. : 06 08 84 50 27